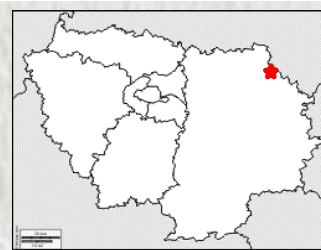


Du champagne en Seine et Marne ? Il y en a peu mais il est de bonne qualité, proche de ses cousins de la Marne. La production est issue de premiers crus, en majorité de Chardonnay, le reste en Pinot noir et Pinot Meunier. Les sols ne comportent pas d'engrais et les vins sont vieillies dans des pièces de chêne. Le champagne de Seine et Marne peut être dégusté auprès des propriétaires récoltants en brut ou demi-sec. Près de 3 hectares de vignes se trouvent sur l'aire d'appellation Champagne : comportant les communes de Citry, Saâcy et Nanteuil. Certains « manipulant » travaillent la vigne, vendangent, vinifient et mettent en bouteilles. Avis aux randonneuses : « C'est le seul vin qui garde une femme belle après boire » aimait à dire la Pompadour. **Nanteuil** est l'une des villes de Seine et Marne qui a l'appellation « Champagne ».

L'aqueduc de la Dhuis : Construit entre 1863 et 1865 pour alimenter Paris en eau potable à partir de la Dhuis, il parcourt 130 km presque à l'horizontale. L'Agence des espaces verts de la région d'Île-de-France (AEV-IdF) a signé en 1997 avec la SAGEP (actuelle Eau de Paris) une convention en vue de l'aménagement d'une promenade continue de 27 km de long, entre la couronne parisienne et les bords de Marne, sur l'ouvrage qui appartient à la ville de Paris. Cet aménagement, évalué à 6 millions d'euros, est financé par l'AEV-IdF, et concerne 13 communes situées en Seine-Saint-Denis et Seine-et-Marne, entre Dampmart et Le Raincy. Le tracé a une largeur variable de 10 à 20 mètres, soit un aménagement total d'environ 37 hectares, permettant la réalisation d'une promenade piétonne et cycliste.

Afin de protéger l'aqueduc et l'eau destinée à devenir potable qui y circule, les cavaliers ne sont pas admis (pollution possible de l'aqueduc), et il n'y a pas de plantations d'arbres dans l'emprise (distance minimale de 6 m de part et d'autre de l'axe de l'aqueduc). La conception du projet est due à l'agence de paysagistes Signes assistée du bureau d'études Tugec, retenus en 1999 après un concours international, qui est structuré par la volonté de réaliser un ruban vert en balcon sur une grande variété de paysages. Plusieurs tronçons des sentiers de grande randonnée GR 11 et GR 14 suivent également le parcours de l'aqueduc



Voir carte IGN n° 2513 E 2513 E-2614 O-2613 O.

Départ : gare de Nanteuil Saâcy
GPS : N48°58'27.7" E003°13'12.6
UTM : 31U 0516113 5424629

Accès à 30 km à l'Est de Meaux par les D 603, D 402 et D 68p.

Informations pratiques :

Transports : Les gares de Nanteuil-Saâcy et de Nogent-L'Artaud sont sur la ligne Transilien Paris Est - Meaux - Château Thierry

Tous Commerces à Crisy et Nogent l'Artaud

Charte du randonneur

- Ne vous écartez pas des chemins balisés.
- En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
- Respectez la nature et la propriété privée.
- N'abandonnez pas de détritus.
- Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne).
- Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin.

Fiche réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando77)

Elle fait partie d'une collection téléchargeable à partir du site :

www.randonnee-77.com



De gare en gare : Nanteuil-Saâcy / Nogent l'Artaud Les canyons de l'aqueduc de la Dhuis



Nanteuil – Photo : F.M ©

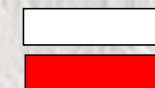
Vous longerez l'aqueduc de la Dhuis, construit au XIXème siècle pour alimenter Paris en eau potable, franchirez ses « ravins » et profiterez de remarquables points de vue sur la vallée de la Marne.



15 km



3 h 45



Blanc/Rouge



Moyen

CODERANDO 77
Quartier Henri IV - Place d'Armes
77300 FONTAINEBLEAU

01 60 39 60 69 – www.randonnee-77.com -



Mise à jour - Janvier 2018

De Nanteuil-Saâcy à Nogent l'Artaud

- 1 Sortir de la gare, couper la D 68p et continuer par le chemin en bordure de la voie ferrée. Prendre le chemin à droite sur 500 m, le chemin à gauche, puis longer le bois à droite. Avant la maison partir à gauche puis encore à gauche dans le bois. Descendre un chemin à droite jusqu'à la place de Citry.
- 2 Aux Monuments aux Morts, place Gaston-de-Renty, partir à gauche, poursuivre rue de la Ferme, obliquer à gauche, emprunter le beau chemin à droite puis la route à droite. Au carrefour, couper la D 70 et monter à droite par la rue Michaud. Continuer l'ascension par le chemin dans les vignes, bifurquer à droite, traverser l'aqueduc de la Dhuys, gagner Villaré.
- 3 Au château d'eau prendre à gauche derrière les maisons, le chemin de gauche sur 500 m. Continuer à gauche et poursuivre tout droit les rues Pierreuse et du Moulin-à-Vent. Dans le virage après le n° 11, dévaler la sente en sous-bois.
- 4 Parcourir le terre-plein de l'aqueduc de la Dhuys à droite. Après 1,5 km franchir le ravin à gauche et continuer par l'aqueduc. Prendre la D 82 à gauche sur quelques mètres, trouver les marches à droite et poursuivre sur l'aqueduc. Franchir le ravin et déboucher sur le troisième chemin descendant vers Pavant.
- 5 Monter à droite, obliquer sur le chemin transversal à gauche, puis descendre par le chemin empierré à gauche en sous-bois. A la corne, prendre le chemin à droite. Il mène aux Gravelles.
- 6 Descendre par la route à gauche, puis emprunter l'aqueduc de la Dhuys à droite. Couper le chemin empierré, puis franchir un le ravin et remonter à une étoile de chemins.
- 7 Descendre dans le bois par le chemin à gauche, puis par la route. Prendre la D 11 à droite, la rue Leduc-de-la-Tournelle à gauche, traverser la rue des Ecoles, tourner à gauche, puis passer à droite devant l'église. Emprunter à droite la Grande-Rue à droite, franchir le passage à niveau, puis rejoindre la gare de Nogent-L'Artaud à droite. 8



Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité "randonnée".